

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2017

RESTAURATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE - (N° 150)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 9

présenté par

M. Bazin, M. Abad, Mme Bassire, Mme Bazin-Malgras, Mme Beauvais, M. Cattin, M. Cinieri, M. Cordier, M. Descoeur, M. Di Filippo, Mme Duby-Muller, M. Grelier, M. Leclerc, Mme Louwagie, M. Masson, M. Perrut, M. Pradié, M. Schellenberger, M. Straumann, M. Vialay, Mme Anthoine, M. Rémi Delatte, M. Lurton, M. Reynès et M. Jean-Claude Bouchet

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 3 par la phrase suivante :

« Ce rapport indique les moyens possibles pour mettre fin aux écarts constatés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Notre agriculture souffre des conséquences de la sur-règlementation qu'on lui a imposée, grevant ainsi sa compétitivité.

Il convient donc d'assigner une mission importante au rapport prévu à cet article, à savoir de proposer un alignement de notre réglementation sur le droit européen et de revenir ainsi sur la sur-transposition des normes.